

# Louis SERIN

Par : Marilynne Andréo



- Informations
  - Nom : SERIN
  - Prénom(s) : Louis
- Etat civil
  - Date de naissance : 12/05/1889
  - Ville de naissance : Isle-sur-la-Sorgue
  - Département de naissance : Vaucluse
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - représentant de commerce
  - Date de décès : 28/12/1944
  - Lieu de décès : Janowitz (Allemagne)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 17/2/1941
  - Lieu d'arrestation : Marseille
  - Département d'arrestation : Bouches-du-Rhône
  - Motif(s) de condamnation :
    - Activité communiste
  - Parcours carcéral :
    - Marseille
    - Nîmes
    - Eysses
    - Compiègne
- Eysses

- Numéro d'écrou à Eysses : 2472
- Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
- Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
- Déportation
  - Déporté
  - Lieu de départ : Compiègne
  - Date de départ : 18/06/1944
  - Parcours concentrationnaire :
    - Dachau
    - Janowitz (Kdo Flossenbürg)
  - Matricule : 74000
  - Situation en 1945 : Décédé
  - Date : 28/12/1944
  - Lieu : Flossenbürg

## Biographie

Louis Serin est né le 12 mai 1889 à L'Isle-sur-la-Sorgue dans le Vaucluse. Il est le fils de Séraphin Serin, tisseur en laine, et de Marguerite Recordier, ouvrière en laine. La famille s'installe par la suite à Marseille dans les Bouches-du-Rhône où le père est représentant de commerce. Louis Serin fait son service militaire au 163<sup>e</sup> régiment d'Infanterie à Ajaccio en Corse du Sud. Il est mobilisé dès le 1<sup>er</sup> août 1914. Il est blessé à Beaumont. Il est fait prisonnier par l'armée allemande le 27 août. Il reste en captivité au Stalag XI à Altengrabow près de Magdebourg jusqu'au 5 janvier 1919. Le 20 décembre 1919, il se marie à Marseille avec Marie Jeanne Baptistine Clavet avec qui il a un fils, André\*, né en 1921 dans cette commune. Il est rappelé à l'activité lors de la mobilisation de septembre 1939 et il est affecté au 157<sup>e</sup> régiment régional. Il est renvoyé dans ses foyers le 30 octobre par application du télégramme ministériel prescrivant la libération de la classe 1909. Il est alors représentant de commerce et habite toujours à Marseille.

Il rejoint les rangs de la Résistance au sein de l'Organisation spéciale en janvier 1941. Il diffuse des tracts et des journaux clandestins. Au début du mois de février, plusieurs lycéens ou jeunes marseillais sont interpellés pour distribution de tracts communistes comme Roger Abignoly (condamné à un an de prison), Mireille Lauze (condamnée à 15 ans de travaux forcés, morte en déportation), Renée Silhol (acquittée mais arrêtée de nouveau puis déportée), Gabriel Palomba (acquitté). [André Serin](#), le fils de Louis, est élève au lycée Saint-Charles. Le 17 février 1941, toute la famille Serin est arrêtée à son domicile. Louis Serin est interné avec son fils à la prison Chave puis à partir du 31 octobre, au Fort Saint-Nicolas (écrou n°2 994) à Marseille. Il est condamné le 6 novembre

1941 à cinq ans de prison pour activité communiste par le Tribunal militaire permanent de la XV<sup>e</sup> division militaire (Section spéciale). Son épouse est relaxée et son fils est condamné à 15 ans de travaux forcés, à la dégradation civique et à 20 ans d'interdiction de séjour. Le 10 novembre, Louis Serin est envoyé à la prison Saint-Pierre (écrou n°1 655) avec son fils et quatre jours plus tard, à la maison centrale de Nîmes. Son fils, lui, est transféré le 19 novembre à Saint-Etienne mais le père et le fils se retrouvent ensuite à la centrale d'Eysses.

En octobre 1943, Louis Serin est conduit à la centrale d'Eysses à Villeneuve-sur-Lot dans le Lot-et-Garonne. Le 15 octobre, il y reçoit le matricule 2 472. Il appartient au bataillon FFI de la centrale à partir du 9 décembre. Ses services dans cette unité ont été homologués après la guerre par les autorités militaires avec le grade de sergent. Le 30 mai 1944, plus de 1 200 détenus sont livrés aux nazis par les autorités françaises. Depuis la gare de Penne-d'Agenais, ils sont convoyés à Compiègne dans l'Oise où ils arrivent le 2 juin (numéro 39 806).

Louis Serin est déporté le 18 juin à Dachau avec son fils. Le surlendemain, à son arrivée, il reçoit le matricule 74 000. Le 30 juin, son fils part au *Kommando* d'Allach. Le 23 juillet, Louis Serin est transféré à Flossenbürg (matricule 13 351) et le 27, il est affecté au *Kommando* de Janowitz qui construit les bâtiments d'une école d'artillerie de la SS. Il y décède le 28 décembre 1944 à l'âge de 55 ans. Son fils est libéré le 30 avril 1945 par les troupes américaines.

Le nom de Louis Serin est inscrit sur le monument commémoratif de la gare de Penne-d'Agenais.

## Bibliographie

Robert Mencherini, *Midi rouge, ombres et lumières. Une histoire politique et sociale de Marseille et des Bouches-du-Rhône de 1930 à 1950, tome III Résistance et occupation (1940-1944)*, Paris, Editions Syllepse, 2011, p.165-166.